

FLN : reprise demain des travaux

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4768 - Lundi 29 avril 2019 - Prix : 10 DA

Journée de protestation citoyenne
Plusieurs routes nationales coupées à Béjaïa

Page 24

Sensibilisation sur les risques

L'intoxication alimentaire s'amplifie en saison estivale

Page 3

Pour une fois, Moscou et Damas en désaccord

Par Mohamed Habili

Pour la première fois depuis le début de la guerre en Syrie, on constate une divergence nette, encore qu'à ce stade elle ne s'exprime qu'indirectement, entre Damas et Moscou. Bien loin de l'atténuer, le dernier round du processus d'Astana, le 12^e du nom, qui du reste a tourné court, n'a fait au contraire que la rendre plus manifeste encore. Elle porte sur Idleb, le dernier bastion détenu par l'opposition armée, abstraction faite de la région située à l'est de l'Euphrate, contrôlée quant à elle par les Kurdes et les Américains. Idleb est vrai dire et depuis des mois davantage aux mains de Hayat Tahrir Cham, l'ex-Front Nosra, une organisation considérée comme terroriste par tout le monde, y compris par la Turquie, ce qui veut tout dire. Alors que Damas veut la reprendre sans plus attendre, ayant de son point de vue suffisamment patienté dans cette perspective, Moscou, tenu en particulier par son entente avec la Turquie, et pas seulement en ce qui concerne la Syrie, est d'un autre avis, tout en étant bien sûr d'accord sur l'impératif de cette reconquête. Lors de sa dernière conférence de presse, en marge du sommet de Pékin sur les Nouvelles Routes de la Soie, Vladimir Poutine a été on ne peut clair à cet égard : non, l'heure de reprendre Idleb n'est pas encore arrivée. Personne ne lui a demandé quelle serait son attitude si néanmoins l'armée syrienne décidait de reprendre Idleb en comptant cette fois-ci sur elle-même et sur ses autres alliés, notamment sur l'Iran.

Suite en page 3

Arrestations et limogeages en série

Premiers impacts du hirak ?



Depuis le lancement par la justice de l'opération mains propres, une dizaine de dossiers au moins ont été ouverts, touchant de hauts responsables politiques et les grosses fortunes du pays, du moins pour l'instant celles domiciliées dans la capitale. La liste des personnalités impliquées dans des affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics dont beaucoup sont frappées d'ISTN (interdiction de sortie du territoire national) reste en effet plus exhaustive, selon la justice. Lire page 2

Ramadhan

Les spéculateurs, ces démons que rien n'enchaîne

Page 4

Prix de la Fondation Ahmed et Rabah Asselah

Le plasticien Nouredine Benazzouz lauréat

Page 13

Arrestations et limogeages en série

Premiers impacts du hirak ?

■ Depuis le lancement par la justice de l'opération mains propres, une dizaine de dossiers au moins ont été ouverts, touchant de hauts responsables politiques et les grosses fortunes du pays, du moins pour l'instant celles domiciliées dans la capitale. La liste des personnalités impliquées dans des affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics dont beaucoup sont frappées d'ISTN (interdiction de sortie du territoire national) reste en effet plus exhaustive, selon la justice.

Par Lynda Naili

Ansini, la série d'arrestations a commencé fin mars dernier avec Ali Haddad, patron de l'ETRH et ex-patron du FCE (Forum des chefs d'entreprises). Il s'est présenté hier devant le juge d'instruction près le tribunal de Bir Mourad Rais. Haddad avait été interpellé par les services de sécurité dans la nuit du 30 au 31 mars dernier alors qu'il tentait de traverser la frontière algéro-tunisienne par Oum T Boul. Suite à quoi l'ex-président du FCE sera mis sous mandat de dépôt pour possession de documents illégaux, deux passeports en cours de validité et non-déclaration de devises.

A cette arrestation qui a défrayé la chronique, vient l'information de la convocation aussi surprenante qu'inattendue d'Ahmed Ouyahia, ancien Premier ministre et Mohamed Loukal, ancien gouverneur de la Banque d'Algérie et actuellement ministre des Finances, par le tribunal de Sidi-M'hamed, et ce dans le cadre d'une enquête sur des affaires de «dilapidation de deniers publics» et de «privileges indus». Une information donnée par l'ENTV dans son JT du 20 avril dernier. La comparaison des deux hommes politiques devant le procureur général près le tribunal de Sidi M'hamed est annoncée pour demain, selon des sources médiatiques. Intervient ensuite l'arrestation d'Issad Rebrab, P-DG du groupe Cevital qui, auditionné dans l'après-midi du lundi 22 avril dernier par le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed dans le cadre d'une enquête anti-corruption, sera placé dans la même nuit sous mandat de dépôt. Rappelons que les chefs d'inculpation retenus contre Rebrab sont : «Soupçon de fausses déclarations relatives au transfert de capitaux et de surfacturation dans des opérations d'importation de matériels usagés et bénéfice d'avantages douaniers, fiscaux et bancaires», selon l'APS qui cite la Télévision nationale.

C'est ensuite au tour des frères Kounef et du gérant de leur société, après une longue audition la veille, qui seront placés, tôt mercredi dernier, sous mandat de dépôt par le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed et transférés à la prison d'El Harrach. «Les frères Kounef ont été placés sous mandat de dépôt», a déclaré à la presse un de leurs avocats, M' Cherif Chorfi. Les hommes d'affaires, les frères Reda, Abdelkader, Karim et Tarek, le gérant de leur société ainsi que huit autres cadres du secteur de l'Industrie impliqués dans ce dossier ont été audition-

nés par le procureur de la République pour répondre d'un certain nombre de chefs d'accusation, essentiellement «non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics, trafic d'influence avec des fonctionnaires publics pour l'obtention de privilèges et détournement de fonds et de concessions».

Le jour d'après, c'est-à-dire mercredi dernier, le nom de Chakib Khellil revient dans cette opération mains propres. La Cour suprême a annoncé dans un communiqué que deux dossiers de poursuites contre l'ancien ministre Chakib Khellil et ses complices ont été transmis à ses services, pour «infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger». A ces dossiers s'ajoute une troisième affaire contre Chakib Khellil, celle de «la conclusion de deux contrats par la compagnie Sonatrach avec deux entreprises étrangères en infraction à la loi», a ajouté la même source.

La toute dernière convocation, en attendant probablement d'autres, a été adressée samedi soir à l'ex-DGSN Abdelghani Hamel, ainsi que son fils pour des affaires d'«activités illégales, dilapidation de foncier, trafic d'influence» etc.

En outre, à cette série d'arrestations, interviennent les limogeages de Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach le 23 avril, puis celui de Abdelhamid Melzi qui sera doublement dégoûté et de ses fonctions à la tête de l'EGT Sahel, gérant les résidences d'Etat de Club des pins, puis de son poste de P-DG de la Société d'Investissement Hôtelière (SIH). Par ailleurs, suite à une demande émise par la justice, le Conseil de la nation a entamé jeudi dernier la procédure de la levée de l'immunité parlementaire de Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat, et ce lors d'une réunion du bureau du Sénat, sous la présidence de Salah Goudjil. Cette



P.M.D. R.

action intervient en effet dans le sillage des enquêtes menées contre plusieurs hauts responsables, les deux sénateurs et ex-ministres sont poursuivis dans le cadre de la même enquête sur des détournements de fonds alors qu'ils étaient à la tête du ministère de la Solidarité nationale. Laquelle enquête avait été menée par l'Office central de répression de la corruption (OCRC) qui a été dissous fin 2018. Pour sa part, jeudi dernier, après moult rumeurs, le parquet général d'Alger sort enfin de son silence et met fin aux fake news et autres polémiques nées depuis la mise en branle des poursuites judiciaires contre des hommes d'affaires, de responsables politiques ainsi que de cadres employés dans des institutions publiques. Le parquet général près le tribunal d'Alger affirmant «n'avoir reçu et n'attend aucune instruction de quelque partie que ce soit pour s'acquitter de ses devoirs et obligations professionnels», a assuré dans un communiqué que la lutte contre la corruption figure parmi les priorités de la politique judiciaire pour laquelle il veille à exécuter, et promet ainsi de commu-

niquer officiellement sur ces affaires de lutte contre la corruption, de dilapidation de deniers publics et d'abus de pouvoir en cours.

Enfin, dans une allocution prononcée mardi dernier lors d'une visite effectuée à la 1^{re} Région militaire, Blida, le général de corps d'armée a valorisé la réactivité de l'appareil de la justice à l'appel qu'il lui a adressé afin d'accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation de deniers publics. Ce qui, dira-t-il, «représente un volet important des revendications légitimes des

Algériens». A ce propos, abordant l'ouverture des dossiers de corruption sous toutes ses formes, il a assuré que le Commandement de l'ANP «offre des garanties suffisantes aux services judiciaires pour poursuivre avec détermination et en toute liberté, sans aucune contrainte ni pression, le jugement de ces corrupteurs». «Ces dispositions permettront ainsi de rassurer le peuple que son argent pillé sera récupéré par la force de la loi et avec la rigueur requise», a-t-il assuré.

L. N.

Tribunal de Tipasa L'ex-wali de Tipasa Moussa Ghelai entendu par le juge d'instruction

L'EX-WALI de Tipasa, Moussa Ghelai, a été entendu hier par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa dans le cadre de l'ouverture d'une enquête pour présomption de corruption, a appris l'APS de sources judiciaires. L'ex-wali de Tipasa (entre octobre 2016 et septembre 2018) avait été convoqué par le tribunal de Tipasa, avant qu'un décret présidentiel mette fin à ses fonctions, en vue d'être entendu dans le cadre d'une instruction judiciaire concernant des affaires de corruption, actuellement en cours, a-t-on ajouté de même source.

K. L.

Abderrezak Dourari analyse la période de transition politique

Un professeur prévient contre les risques de toute précipitation

Selon le professeur des universités en sciences du langage, Abderrezak Dourari, pour assurer avec succès cette période de transition, il prévient contre toute précipitation susceptible de gâcher ce qui a été gagné par la mobilisation populaire.

Lors de son passage hier à la Radio nationale, le professeur des universités en sciences du langage a indiqué que «donnant un moment l'impression qu'il était absent de la vie politique, le peuple algérien en sortant dans la rue pour s'y exprimer, s'assume, au-delà de ses différences identitaires et idéologiques». L'invité de la Chaîne 3 a donc considéré fondamental de «rentabiliser» cette mobilisation et les manifestations qui se sont déclenchées aux quatre coins du pays

depuis le 22 février pour asseoir, sur des bases solides, «le futur Etat Algérien» fondé sur la volonté populaire. De la persistance de la crise politique en Algérie, celui-ci a estimé qu'en prenant en compte l'article 8 de la Constitution stipulant que le peuple est dépositaire de la souveraineté nationale, celui-ci possède légitimement les capacités de se doter des institutions propres à le représenter à travers les représentants qu'il aura acceptés. En outre, concernant la période de transition que l'Algérie s'approprie à vivre, Dourari a souligné que pour assurer avec succès la période de transition, il faut éviter toute précipitation susceptible de gâcher ce qui a été gagné par la mobilisation populaire et les différentes manifestations et

marches qui ont eu lieu dans les 48 wilayas du pays et durant lesquelles des millions de citoyens ont gagné la rue pour réclamer une Algérie libre, démocratique, et une politique digne de ce nom. Pour respecter une forme consensuelle du transfert du pouvoir, le professeur des universités en sciences du langage a proposé de créer une «instance présidentielle constituée de trois personnes», à laquelle serait transmis celui détenu actuellement par le chef de l'Etat par intérim Bensalah, laquelle instance, poursuivra-t-il, se chargerait ensuite de nommer un gouvernement de transition «sur la base de compétences».

Thininene Khouchi

Sensibilisation sur les risques

L'intoxication alimentaire s'amplifie en saison estivale

■ Avec l'arrivée des grandes chaleurs, la vigilance est de mise quant à la qualité des produits alimentaires exposés à la vente. D'où la nécessité d'asseoir une véritable politique de sensibilisation et de collaboration impliquant notamment la société civile. Autrement dit, un travail qui s'élabore par le truchement des associations versées dans la protection des consommateurs.

Par Meriem Benchaouia

Il est aussi important de multiplier les contrôles inopinés et durcir les sanctions contre les contrevenants. D'autant plus que les cas d'intoxication alimentaire, durant la saison estivale explosent. Le non-respect par certains vendeurs des règles élémentaires d'hygiène, de froid et de stockage, met la vie des citoyens en danger. Une pratique qui est à l'origine de plusieurs cas d'empoisonnements enregistrés, ces derniers temps. Il est inutile de dire que durant cette période, ces organisations ont fort à faire. Leurs rôles est d'assister, conseiller et défendre sur le terrain les droits de chaque consommateur individuel. A cet effet, le ministère du Commerce organisera en collaboration avec les acteurs du mouvement associatif, des journées nationales d'information, de sensibilisation des consommateurs, et ce, à partir du 5 mai prochain, a indiqué le ministère de la Communication dans un communiqué. S'étalant jusqu'à la fin de la saison estivale, ces journées d'information s'inscrivent dans le cadre du programme national lancé par le ministère du Commerce, visant à sensibiliser le citoyen quant aux bonnes pratiques de consommation, a ajouté la même source. La campagne de sensibilisation s'articule autour de plusieurs thématiques telles la prévention des intoxications alimentaires, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la diminution du sucre, du sel et des matières grasses dans les aliments. Prendront part à ces journées, les Directions de wilayas du commerce (DCW), les Directions régionales du commerce (DRC), les laboratoires du Centre algérien du contrôle de la qualité et



de l'emballage (CACQE) et les antennes du Centre national du registre du commerce (CNRC). A ces participants s'ajoutent les Services extérieurs des différents départements ministériels concernés (Santé, Agriculture, Education nationale, Enseignement supérieur, Formation professionnelle, Communication, Affaires religieuses, Solidarité), les institutions et organismes (Gendarmerie nationale, Services de sécurité, Protection civile), les Scouts musulmans algériens (SMA), les Chambres de commerce et d'industrie, les Associations professionnelles et patronales et les Associations de protection des consommateurs. Ces journées d'information et de sensibilisation se dérouleront au niveau des centres culturels, des

grandes aires publiques, plages, mosquées, gares routières et lieux de camping, ainsi qu'au niveau des sociétés de restauration, foyers, marchés de proximité, les grandes surfaces, etc. Dans le cadre de cette campagne, plusieurs activités de sensibilisation de proximité seront programmées telles des émissions radiophoniques quotidiennes animées par des représentants des associations de protection des consommateurs. Il sera également question d'organiser des stands d'exposition et des journées portes ouvertes, des stands de dégustation des produits locaux, notamment ceux du terroir et labélisés pour promouvoir le produit national ainsi que des concours du meilleur dessin, caricature ou tout travail artistique ou audiovi-

suel en liaison avec le thème de la campagne. Seront également organisés des concours de meilleurs produits alimentaires conformes aux exigences établies en la matière, des meilleurs étals- produits alimentaires, et des commerces en alimentation générale ainsi que des concours des meilleurs établissements de restauration, cafés, salons de thé, pâtisseries et relais routiers. Présidée par le directeur de wilaya du commerce (DCW), une commission de sélection de la meilleure contribution sera installée, composée des représentants de la wilaya, de la Direction de l'éducation, de la Direction de la santé et de la population (DSP), de la Gendarmerie nationale et des services de sûreté de wilaya, des associations de consommateurs, des associations des parents d'élèves, des Scouts musulmans algériens. Les lauréats seront récompensés par l'attribution d'une attestation d'encouragement et toute autre récompense réservée à cet effet. Pour la bonne réussite de cette campagne de sensibilisation, plusieurs supports de communication seront ainsi utilisés tels des dépliants et affiches en langue arabe et française, les spots de sensibilisation, des timbres postaux, etc. Les DRC prendront en charge la préparation des conditions de déroulement de cette campagne qui sera précédée par des réunions préparatoires au niveau de chaque Direction de wilaya du commerce en collaboration avec les Associations professionnelles, les Associations de consommateurs. A signaler qu'à la fin de la campagne, un rapport exhaustif de la campagne doit être transmis à la Direction de la qualité et de la consommation (DQC) au niveau du ministère du Commerce. **M. B.**

Session extraordinaire du comité central FLN : reprise demain des travaux

Le comité central du parti du Front de libération nationale (FLN) reprendra demain pour la deuxième fois en l'espace d'une

semaine, ses travaux en session extraordinaire pour l'élection d'un nouveau secrétaire général après un échec mardi dernier. Les organisateurs ont obtenu une autorisation de la wilaya d'Alger pour la tenue de la réunion du comité central au Centre international des conférences «Abdellatif-Rahal» de 8h00 à 22h00. Le nombre des participants oscille entre 400 et 500. La session extraordinaire du comité central du parti du FLN avait décidé, lors de sa réunion la semaine dernière, de reporter l'élection du nouveau secrétaire général du parti, en maintenant la session ouverte conformément aux statuts du

parti qui prévoient une période allant de 15 à 30 jours pour la reprise des travaux de la session consacrée à l'élection d'un nouveau secrétaire général à la tête de cette formation politique. Mardi dernier, les travaux du comité central avaient enregistré de vives tensions et altercations entre les membres au sujet des anciennes figures rejetées par le peuple. Des voix se sont élevées pour réclamer l'accompagnement des revendications populaires par un renouvellement du parti à travers l'élection de personnalités «aptes à remettre le parti sur la bonne voie». Au total douze noms figurent sur la liste

LA QUESTION DU JOUR

Pour une fois, Moscou et Damas en désaccord

Suite de la page une

Le président russe aurait probablement eu quelque mal à répondre à une question aussi directe, mais il n'en aurait pas moins laissé entendre que cette offensive syrienne, si elle devait se faire malgré tout, ne bénéficierait pas de la couverture aérienne assurée par l'aviation russe comme ce fut le cas lors des autres batailles passées, à l'issue desquelles Damas a repris le contrôle des deux-tiers du pays. De là la question qui se pose : pour reprendre Idlib à une organisation terroriste dont l'armement n'est pas aussi performant, en tout cas qui est très inférieur à celui des assaillants, la couverture aérienne russe est-elle vraiment indispensable ? Probablement non. La vraie difficulté en l'espèce est ailleurs, et elle est double. La première est dans le volume de la population civile, estimée à plus de trois millions d'habitants. La seconde renvoie à la réaction de la Turquie, qui voyant que la Russie ne prend pas part à cette offensive, en vient à s'y opposer de façon active, d'autant plus facilement qu'elle peut toujours alléguer le devoir d'assistance à population en danger. On le voit donc, quand le président russe dit que la reprise d'Idlib n'est pas à l'ordre du jour, il ne fait pas seulement allusion à l'absence de couverture aérienne, si contre son avis elle est quand même déclenchée, mais également au fait que la Turquie peut y prendre prétexte pour s'attaquer à l'armée syrienne. Ce que veut la Turquie en effet, ce n'est pas faire en sorte qu'Idlib reste aux mains d'une organisation qu'elle-même taxe de terroriste, mais installer au nord de la Syrie une zone d'exclusion durable, qui serait placée sous sa seule autorité. En d'autres termes, elle ne se contenterait de rien moins que de l'annexion d'une partie du nord de la Syrie. Personne d'ailleurs ne s'y trompe, ni les Russes, ni les Syriens, ni les Américains, qui autrement auraient déjà retiré leurs troupes de l'est de l'Euphrate. Dans ces conditions, une entente entre parties prenantes à Noursoultan (le nouveau nom de la capitale du Kazakhstan) sur la composition du conseil devant doter la Syrie d'une nouvelle constitution, n'est pas près de voir le jour. **M. H.**

préliminaire des candidats au poste de SG, notamment Kharchi Ahmed, Djamel Benhamouda, Ali Seddiki, Mohamed Djellab, Saïd Bouhadja, Mustapha Mazouzi, Abdelhamid Si Afif, Saïd Bedaïda, Mohamed Djemai, Aboul-Fadl Badji, Hocine Khaldoun et Fouad Sebouta. **Safy T.**

Visite de travail

Gaïd Salah à la 5^e Région militaire à compter d'aujourd'hui

LE GÉNÉRAL de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire effectuera, du 29 au 30 avril 2019, une visite de travail et d'inspection à la 5^e Région militaire à Constantine, indique dimanche le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Lors de cette visite, Gaïd Salah supervisera «un exercice tactique avec munitions réelles visant le contrôle de la 2^e phase de la préparation au combat. Il tiendra une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la 5^e Région militaire», ajoute le communiqué. **R. N.**

Les spéculateurs, ces démons que rien n'enchaîne durant le ramadhan

■ Aujourd'hui, alors que l'Algérie vit une renaissance de l'esprit citoyen à travers le mouvement du Hirak, vivrons-nous un ramadhan comme les autres, jalonné de spéculation et de manipulation des prix, ou verrons-nous apporter, par tout un chacun, la preuve cinglante que l'éveil citoyen du 22 février touche à tous les domaines de la vie ?

Par Filali H. Imène

Cette question vaut son pesant de milliards de dinars que les commerçants indécents et leurs acolytes à l'amont spéculatif rognent au pouvoir d'achat des Algériens, profitant d'une ruée consumériste de veille du ramadhan pour les accoutumer à un niveau de prix qui défie les honnêtes bourses. Saurons-nous concurrencer pour ce mois de jeûne, comme nous le faisons tous les vendredis, la hauteur citoyenne des pays du Nord ?

Cela s'est produit dans un pays d'Occident, vers la fin des années 80. Par un matin de septembre, les boulangeries affichaient zéro vente et cela s'est poursuivi jusqu'au soir. La raison ? Une décision des citoyens qui, comme d'un commun accord, ont boycotté le pain pour avoir constaté ce matin-là qu'on avait augmenté la baguette de 5 centimes sans les consulter. Pourtant, il n'y avait aucune concertation sur le sujet et la surprise de l'augmentation rend encore plus étonnant cet esprit citoyen qui unit les individus, faisant que face à une même situation jugée intolérable, il y a eu la même attitude.

En cette veille de mois de ramadhan, cet exemple est éloquent à plus d'un titre, car il pointe là la solution qui mettrait fin aux cycles de prédation commerciale qui se succèdent chaque année, faisant du mois sacré de ramadhan le mois où se bafouent le plus les principes qui règlent les relations entre musulmans. La solution n'est pas qu'entre les mains des pouvoirs



PH/D.R.

publics ; elle n'est pas non plus l'apanage des commerçants qui, d'ailleurs, n'auraient jamais intérêt à en user pour ce que le ramadhan leur permet d'enregistrer comme bénéfices. La solution, comme le montre bien l'histoire qui s'est produite dans ce pays du Nord, est entre les mains des citoyens. Imaginez qu'à la veille du ramadhan les Algériens ne se ruent pas tous

vers les marchés pour s'arracher des quantités de victuailles qui sont plus dignes du ravitaillement que de simples courses au marché. Imaginez que ces mêmes Algériens, par respect pour l'esprit du ramadhan, décident d'avoir une attitude de retenue devant les produits alimentaires, et tout spécialement ceux sur lesquels une demande importante s'exprime chaque

année. Imaginez enfin que tout Algérien qui se respecte s'abstienne d'acheter, ne serait-ce que pendant les deux premiers jours, les produits dont les vendeurs affichent des prix prohibitifs ou encore des prix qui n'ont rien à voir avec la valeur intrinsèque du produit. N'imaginons plus, il s'agit là de la seule attitude qu'il faut avoir pour annihiler les techniques de spéculation et de

dopage des prix. Car un produit périssable qui ne se vend pas les premiers jours, perd de sa valeur et face à l'idée qu'il puisse pourrir sur place, les commerçants n'auraient d'autre choix que de revoir leurs prix et leurs ambitions de gain. L'effet sur la chaîne des intervenants dans le réseau des spéculateurs n'en serait que plus dissuasif.

Il n'est même pas question de sacrifice à faire, mais d'une attitude citoyenne à avoir, qui préserve les intérêts de tous. D'ailleurs, les premiers à devoir agir dans ce sens, ce sont ceux qui ont les moyens d'acheter à n'importe quel prix, car ceux-là sont l'arme par laquelle les commerçants indécents tirent sur les petites bourses, la vanité sociale faisant que des gens veulent afficher leur pouvoir d'achat comme étant un signe de grandeur sociale, la vanité sociale faisant aussi, dans la lancée, que des moins nantis les suivent dans cette ostentation pour briller socialement et afficher une fausse aisance.

Pour peu que le consommateur algérien sache allier sa conscience économique et sa conscience civique, et se départisse de toute vanité sociale, il gagnerait toutes les batailles contre les prédateurs qui s'attaquent à son pouvoir d'achat et par là même à sa dignité.

Il faut espérer que l'esprit du Hirak qui fédère une belle âme citoyenne, inspirera aux citoyens cet élan unitaire qui neutralisera les spéculations des affameurs du mois de jeûne ; ces démons que personne n'enchaîne durant le ramadhan.

F. H. I.

Poste frontalier de Bouchebka (Tébessa)

Rapatriement de 16 harraga algériens du centre de détention libyen

Seize émigrants clandestins algériens qui se trouvaient dans un centre de détention libyen ont été remis vendredi aux autorités sécuritaires algériennes par les autorités libyennes au poste frontalier de Bouchebka (Tébessa), a-t-on appris de source sécuritaire du service régional de la police aux frontières (PAF) de Souk Ahras. Selon la même source, les services de la PAF au poste frontalier de Bouchebka ont accompli vendredi les procé-

dures de «réception» de 16 émigrants clandestins algériens qui étaient détenus au centre de renseignements des passeports du ministère de l'Intérieur du gouvernement d'entente nationale libyen dans la ville de Zouara, où se trouvaient 50 autres émigrants clandestins algériens déjà reconduits vers le pays en novembre 2017. La même source a ajouté que les autorités libyennes avaient interpellé ces émigrants clandestins au cours

des derniers mois à la ville de Sebratha où ils s'approprièrent à embarquer sur des barques en bois vers l'Italie, aux côtés de 78 autres émigrants clandestins de Côte d'Ivoire et du Pakistan qui devront être rapatriés vers leurs pays en coordination avec l'Organisation internationale pour les migrations dans le cadre du programme d'aide au retour volontaire et la chambre de rapatriement du dispositif. Les 16 émigrants clandestins

algériens sont actuellement placés en garde à vue au siège de la sûreté de la wilaya de Tébessa, selon la même source qui a précisé que 5 sont originaires de Mila, 3 de Béjaïa, 3 de Batna, 2 Tizi Ouzou, 1 d'Oum El Bouaghi, Sidi Bel Abbès et Jijel. Selon la même source, ces émigrants clandestins devaient être présentés hier au procureur de la République près le tribunal de Tébessa. De son côté, la Ligue algérienne pour la défense des

droits de l'homme a demandé aux autorités algériennes d'intervenir dans l'affaire des disparus algériens sur le territoire tunisien, selon un communiqué diffusé vendredi. La ligue assure, dans le même communiqué, que tous les indicateurs dont des témoignages de détenus algériens et tunisiens dernièrement libérés confirment la présence d'Algériens dans des prisons tunisiennes.

Samah Y.

Tizi Ouzou/Alimentation en eau potable durant l'été

L'ADE entame la mise en pratique de son plan

Les habitants de plusieurs villages de la commune de Tirmatine (10 km au sud de Tizi Ouzou) sont alimentés depuis hier par une nouvelle station de pompage intermédiaire, avons-nous appris auprès de l'Algérienne des Eaux (ADE). En effet, les villages

d'Azemour Oumeriem, Averane, El Kseur et le chef-lieu de la commune seront desservis par ce nouvel équipement hydraulique et les responsables de l'ADE promettent un été sans perturbations, vu que les précédents ont connu des pannes répétitives et des fuites sur la

longue conduite reliant deux stations pompage d'où ils sont alimentés. Selon notre source, environ 30 000 habitants vont être desservis par cette station de pompage d'une capacité de 150m³/heure. La mise en service de cette nouvelle station va permettre aux services

de l'ADE de procéder à la réfection de la vieille conduite reliant les deux autres stations en raison de sa vétusté avancée. Par ailleurs, toujours dans le cadre de l'amélioration de l'alimentation de la région d'Azefoune durant la saison estivale, l'ADE de Tizi Ouzou vient de

mettre en service une conduite exclusivement pour alimenter cette région depuis le barrage Taksbet et ce, à partir d'Ighil Ath Jennad où auparavant les régions d'Akerou et d'Azefoune étaient alimentées par une seule conduite.

Hamid M.

Ramadhan

Le prix de la viande bovine congelée ne dépassera pas 750 DA le kg

■ Le prix référentiel de la viande bovine «congelée» importée ne dépassera pas les 750 DA/kg durant le mois de ramadhan, tandis que le prix de la viande bovine «fraîche» importée oscillera entre 800 et 1000 DA/kg, a fait savoir, à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Par Salem K.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre nationale avec des cadres du ministère du Commerce, M. Djellab a indiqué qu'il a été procédé à la définition de prix référentiels et non le plafonnement des prix de certains produits de large consommation, à l'image de la viande bovine importée et certains fruits et légumes tels que la pomme de terre, la tomate, l'oignon, la courgette, les carottes, la laitue, la banane et les fruits secs et séchés. «La liste de ces prix référentiels sera dévoilée dans les quatre jours qui viennent», a relevé le ministre. Ce dernier a précisé que les prix référentiels signifient des prix «raisonnables» à respecter par les producteurs (en détail ou en gros), commerçants et consommateurs, rappelant, à ce titre, la suppression du Droit additionnel



provisoire de sauvegarde (DAPS) imposé à l'importation de ces produits. Afin d'assurer l'approvisionnement continu des marchés en viandes et différents produits, les importateurs ont été dispensés de respecter le délai de 30 jours imposé par les banques dans le cadre des opérations d'importation. A cet effet, des équipes composées d'agents de contrôle appuyés par des éléments de la Sûreté nationale

seront mobilisés en vue de vider «les stocks de marchandises destinées à la spéculation et à l'augmentation des prix». Le directeur général de la régulation

et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Saïd Bekai, avait affirmé qu'une quantité de près de 186 000 tonnes de viandes rouges et blanches (locales, importées et congelées) sera disponible durant le mois de ramadhan prochain, à des prix accessibles pour tous. M. Bekai avait précisé que la quantité de viandes blanches devant être mise sur le marché local, durant le mois sacré, sera de l'ordre de 60 339 tonnes, contre 56 032 tonnes de viandes rouges locales, outre 47 500 tonnes de viandes bovines congelées importées et 22 120 tonnes de viandes bovines fraîches (importées également). Ces quantités de viandes «couvriront une grande partie des besoins nationaux», a-t-il dit. Afin d'éviter une pénurie en lait lors de cette période, le même responsable a fait état de la garantie de 99 219 tonnes de poudre de lait, une quantité suffisante pour répondre aux besoins des citoyens pour une période de cinq mois. Certains produits, plus consommés lors du mois sacré, seront suffisamment disponibles pour une durée de 6 mois tels que les pois chiches (26 299 tonnes), les lentilles (23 855 tonnes) et les haricots blancs (16 063 tonnes), a-t-il ajouté, soulignant que ces quantités sont suffisantes pour couvrir les besoins des citoyens pour six mois. Pour couvrir les besoins en blé dur durant 4 mois, une quantité de l'ordre de 934 250 tonnes sera garantie, outre 2 384 740 tonnes de blé tendre, a expliqué le même responsable. M. Bekai a dit que 116 000 tonnes de fruits seront importées, à l'instar de la banane, de la pomme ou encore la poire.

S. K.

Sommet des Nouvelles routes de la soie

Signature à Pékin de plusieurs accords pour 60 milliards d'euros

Le président chinois, Xi Jinping, a annoncé la signature d'accords pour environ 60 milliards d'euros durant le sommet des «Nouvelles routes de la soie», appelant davantage de pays à rejoindre son colossal programme d'infrastructures. M. Xi et 37 dirigeants étrangers ont achevé à Pékin un forum de trois jours en promettant d'assurer désormais la durabilité financière, sociale et environnementale des projets menés dans le cadre de l'initiative chinoise. «Nous sommes déterminés à soutenir un

développement ouvert, propre et vert et à rejeter le protectionnisme», a déclaré Xi Jinping lors d'une conférence de presse finale, sans accepter de questions. Parmi les dirigeants présents figuraient les présidents russe, Vladimir Poutine, et suisse, Ueli Maurer, ou encore les Premiers ministres italien, Giuseppe Conte, et pakistanais, Imran Khan. L'initiative des Nouvelles routes de la soie vise à construire des infrastructures de transport et d'énergie dans des pays qui en ont particulièrement besoin en

Asie, en Europe, en Afrique, voire au-delà. Lancée en 2013, elle est financée par des investissements ou des prêts de centaines de milliards d'euros. Ses détracteurs lui reprochent de favoriser les entreprises chinoises, d'endetter les nations bénéficiaires ou encore de nuire à l'environnement. «Le forum de cette année envoie un message clair : de plus en plus d'amis et partenaires vont rejoindre la coopération dans le cadre des Nouvelles routes de la soie», a-t-il estimé. Répondant aux critiques sur la dette, Xi

Jinping a par ailleurs assuré que les entreprises et les lois du marché auront désormais un rôle moteur. «Cela rendra les projets plus durables et créera un environnement juste et non discriminatoire pour les investisseurs étrangers, invités à rejoindre l'initiative», a-t-il déclaré. Dans un communiqué final diffusé à l'issue du sommet, les dirigeants participants ont par ailleurs souligné «l'importance de la durabilité économique, sociale, fiscale, financière et environnementale des projets».

Mahi O./APS

Croissance

L'Inde devrait réduire à 7,2% ses prévisions pour 2019-2020

Un nouveau rapport de l'entreprise britannique «L'Economist Intelligence Unit» a indiqué que l'Inde devrait baisser ses prévisions actuelles de la croissance de son PIB à 7,2% pour 2019-2020. «L'économie indienne continuera de croître au-dessous de son potentiel en 2019/20. La croissance réelle du PIB sera donc de 7,2% au cours de cet exercice budgétaire, afin de refléter le ralentissement de l'économie», a indiqué l'entreprise britannique qui offre des prévisions et des conseils économiques à près de 200 Etats et institutions internationales. «Le nouveau gouvernement en Inde présentera ses plans budgétaires pour le reste de 2019/2020. Les efforts d'assainissement budgétaire seront mis en veilleuse et les dépenses publiques resteront fortes», a

expliqué le rapport. Cette révision à la baisse du taux de croissance du PIB en Inde est attribuée au rythme de croissance de l'économie mondiale généra-

lement faible et aux défis structurels tels qu'un taux de chômage élevé, a ajouté l'Economist Intelligence. «L'économie indienne a perdu un peu de son

dynamisme au cours des derniers trimestres en raison de la faiblesse du secteur manufacturier. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette décélération,

notamment le climat de confiance en repli des consommateurs et la faiblesse persistante de la croissance des crédits accordées aux petites entreprises», a indiqué le rapport. La Banque asiatique de développement (BAD) et la Banque de réserve de l'Inde (RBI) ont également abaissé leurs prévisions de croissance pour l'Inde en 2019-2020 de 7,4% à 7,2%, en raison des risques croissants pesant sur la croissance économique mondiale et de l'affaiblissement de l'investissement intérieur. L'économie indienne a connu une croissance de 6,6% au mois de décembre, la plus faible en cinq trimestres, ce qui a incité le Bureau Central de Statistique (CSO) à réduire ses prévisions pour 2018-2019 à 7% en février, contre 7,2% le mois précédent.

N. T./Agences

Vietnam

Les investissements ont atteint plus de 14 milliards de dollars en avril

LE MINISTÈRE de la Planification et des Investissements vietnamien a annoncé que les investissements directs étrangers (IDE) dans ce pays ont atteint 14,59 milliards de dollars au 20 avril 2019, soit une hausse annuelle de 81%. Selon l'Agence des investissements étrangers relevant du ministère de la Planification et des Investissements, «ce résultat est le plus élevé des quatre dernières années». Elle a relevé que les décaissements des IDE ont enregistré une hausse de 7,5% par rapport à la même période de l'année dernière, à 5,7 milliards de dollars. Un total de 1 082 nouveaux projets ont obtenu des licences d'investissement pour un capital de 5,34 milliards de dollars, en hausse de 50,4% par rapport à la même période de l'année passée, tandis que 395 projets existants ont reçu 2,11 milliards de dollars supplémentaires, soit 94% par rapport à la même période en 2018. Le capital annoncé pour les acquisitions de participations dans des entreprises vietnamiennes a atteint 5,68 milliards de dollars, soit le triple que l'année passée, précise la même source. Les investisseurs étrangers ont engagé des investissements dans 19 secteurs. La fabrication et la transformation sont restées les secteurs les plus attractifs, attirant 10,5 milliards de dollars, soit 72% du total des investissements, suivis de l'immobilier avec 1,1 milliard de dollars (7,5%) et le commerce de gros et de détail avec 742,7 millions de dollars (5%).

R. E.

Mila

Efforts «intensifs» pour lutter contre les maladies affectant les récoltes agricoles

■ Des efforts «intensifs» sont actuellement déployés par les services de la direction des services agricoles de la wilaya de Mila pour lutter contre les diverses maladies ayant affecté les récoltes agricoles à travers un contrôle rigoureux des champs et la vulgarisation auprès des agriculteurs quant à l'importance de l'utilisation des pesticides nécessaires, a-t-on appris samedi auprès du directeur local du secteur.

Par Nabila T.

«**E**ntre les mois de mars et avril en cours, des maladies parasitaires ont touché les productions de céréales, de l'ail et de la tomate à cause de la hausse des températures et de l'humidité qui marquent cette période de l'année», a précisé le même responsable. L'oidium qui affecte les céréales, la septoriose, les taches auréoles et la rouille jaune qui touchent ce genre de cultures agricoles, figurent parmi les maladies qui ont été signalées dans la wilaya de Mila, a détaillé la même source, soulignant la découverte d'une autre maladie appelée «le mildiou»

ayant affecté la production de l'ail. S'agissant de la culture de la tomate, a-t-il encore expliqué, les équipes de contrôle des cultures relevant de la DSA ont enregistré l'émergence de la maladie de la mineuse qui touche les autres cultures agricoles pendant la saison de printemps et qui peut être éliminée par un traitement antiparasitaire. M. Bendridi a affirmé dans ce même contexte qu'une caravane de sensibilisation visant la protection sanitaire et l'encadrement des filières agricoles a entamé son périple depuis le mois de mars dernier, dans le cadre de la vulgarisation des producteurs contre les maladies pouvant affecter leurs récoltes et la présentation des méthodes d'inter-



vention efficace et rapide pour assurer la sécurité des cultures. Une superficie estimée à 114 856 hectares pouvant donner lieu à la réalisation d'une récolte de

3,300 millions de quintaux de céréales, a été emblavée au titre de la saison agricole 2018-2019, ont signalé les responsables locaux de ce secteur qui pré-

voient l'enregistrement de plus de 1,75 million de quintaux de l'ail sur une surface agricole évaluée à 1 923 hectares.

N. T.

Tlemcen

L'importance de l'amélioration génétique du cheval et du baudet mise en exergue

Les participants à un 5^e workshop sur les chevaux et les baudets ont mis en exergue, samedi à Tlemcen, l'importance de l'amélioration génétique de ces équidés et de l'élargissement du champ de leur exploitation dans la vie quotidienne. L'expert international en biologie moléculaire et responsable de formation en génétique appliquée de l'université de Tlemcen, Gaouar Samir Bachir Souheil, a souligné que l'amélioration des gènes du cheval et du baudet «permet d'améliorer leurs produits laitiers et leur commercialisation dans d'autres pays dans le but de les exploiter pour la production de plusieurs matières». Il a signalé que des étudiants en licence et master spécialité génétique de l'université de Tlemcen se sont lancés dans l'exploitation du lait d'ânesse et son utilisation dans la production de savon, en plus d'études et de recherches pour développer les utilisations de ce type de lait. Le même analyste n'a souligné que le lait d'ânesse présente de grands avantages constituant une matière première pour la fabrication de cosmétiques et de savon, rappelant qu'il est l'un des laits les plus

coûteux dans le monde. Le sous-directeur de l'Institut national des sciences agricoles, Louihi Rachid, a souligné qu'*«il est nécessaire de s'intéresser à ces équidés et de les développer génétiquement»*, faisant savoir que la moyenne de reproduction des chevaux et des baudets a considérablement diminué en Algérie durant les dernières années. «Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche oeuvre à développer la filière d'élevage des animaux utilisés en équitation en coordination avec le Conseil national des éleveurs de chevaux», a-t-il ajouté, rappelant

que ces animaux occupent une place de choix chez la population des zones rurales d'Algérie et répondent à leurs besoins quotidiens. «Il est nécessaire de changer notre perception et notre concept de la fonction du cheval et de l'âne que nous utilisons pour la collecte d'ordures dans les ruelles et les rues exigües d'Alger ou pour transporter les marchandises, nonobstant leur contribution à l'écosystème», a-t-il déclaré. Le doyen de la faculté des Sciences de la nature, de la vie et de géologie de l'université de Tlemcen, Lahfa Farid, a souligné, dans son intervention que le patrimoine équin

en Algérie recense 250 000 chevaux seulement, dont 10 % de race arabe, française ou anglaise utilisés dans les courses hippiques, soutenant qu'il est nécessaire de protéger toutes les espèces de chevaux, leur développement et leur amélioration génétique. Les étudiants spécialité génétique doivent côtoyer les chercheurs pour enrichir leurs recherches sur ces types d'animaux, a-t-il suggéré. Ce workshop international, de deux jours, est initié par la faculté des Sciences de la nature, vie, géologie et univers de l'université «Aboubekr Belkaid» de Tlemcen, en collaboration avec l'Institut

national des sciences culturelles au profit des étudiants en génétique, en vue d'échanger les expériences entre chercheurs et étudiants et élargir le domaine de recherche scientifique, selon les organisateurs. Le programme de la deuxième journée de cette rencontre comporte des communications abordant, entre autres, les moyens de protection de l'âne, sa préservation et les techniques modernes de développement des gènes du cheval et du baudet, qui seront animées par des experts en génétique du Bahrein, d'Italie, du Cameroun et du Maroc.

Anissa H. /APS

Chlef

Mise en service d'un abattoir industriel régional

Un abattoir industriel régional, doté d'équipements et moyens techniques de pointe, est entré en exploitation à Chlef. Mise en service par le wali Mustapha Sadek, la structure, répondant aux normes mondiales en vigueur en matière d'abatage, d'hygiène, de stockage et de conditionnement des viandes rouges, devrait assurer

une disponibilité de près de 10 000 tonnes de viandes rouges /an. Selon les explications fournies, sur place, par le directeur de l'industrie et des mines, Mustapha Khechiba, cet investissement d'importance, à l'échelle régionale, assure actuellement quelque 23 emplois directs (permanents) en plus d'une centaine d'autres indirects. Le projet, doté

d'une capacité d'abatage de 500 ovins et 100 bovins/Jour, a été réalisé pour une enveloppe de 450 millions de da, a-t-il ajouté. Pour le wali Mustapha Sadek, cet abattoir aux «normes mondiales en vigueur fera office de pole régional en matière de viandes rouges, dont particulièrement durant le mois sacré du ramadhan, où il devrait contribuer à un

recul des prix, grâce à la génération d'une concurrence entre les commerçants du domaine», a-t-il estimé. «Il s'agit là du premier abattoir moderne du genre, de toute la région allant d'Alger à Oran, en termes de respect des normes d'hygiène et de qualité», s'est félicité, pour sa part, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Mâamar Bedhriete. Il a notamment souligné la disponibilité, à cet effet, d'équipements et moyens techniques de pointe, dont des chambres froides, pour une parfaite conservation des viandes», a-t-il assuré.

L'établissement est, également, doté d'une aire de repos des animaux, des écuries, deux lignes d'abatage (une pour les ovins et l'autre pour les bovins), un incinérateur, des aires pour les abats des animaux, et des locaux pour les peaux et le sang, entre autres.

R. R.

A. O.

Laghouat

Plusieurs projets retenus pour la commune d'Ain-Madhi

Plusieurs opérations de développement ont été retenues, au titre des programmes sectoriels et communaux (PSD) et (PCD) de 2019, en faveur de la commune d'Ain-Madhi pour répondre aux attentes de ses habitants, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette collectivité s'est vue accorder une opération de réalisation et d'équipement d'une unité d'hémodialyse, en plus de la réalisation d'une piscine de proximité, d'un stade de proximité avec pelouse

en gazon synthétique à la cité «220 logements». Dans le but de promouvoir les activités touristiques dans la région, sont projetés des opérations de réhabilitation et d'aménagement de la zone d'expansion touristique (ZET) d'une superficie de 50 hectares, consistant notamment en l'aménagement de pistes d'accès et la réalisation d'un réseau d'assainissement. Les projets retenus pour cette collectivité dans le cadre du PCD portent sur le revêtement de rues et ruelles

dans la commune d'Ain-Madhi, le parachèvement de la réhabilitation de la canalisation d'eau potable traversant Oued-Maâdher, ainsi que l'aménagement de certains quartiers du tissu urbain. Siège de la zaouïa Tidjania, la commune d'Ain-Madhi constitue une destination de tourisme spirituel qui accueille annuellement de nombreux adeptes de la confrérie issus de différentes régions du monde.

Libye

Revenus du pétrole en hausse, mais le conflit menace les infrastructures

■ Les revenus du pétrole en Libye ont augmenté au mois de mars, dépassant 1,5 milliard de dollars (1,3 Mds EUR), a annoncé samedi la Compagnie nationale (NOC), qui s'inquiète toutefois de la «menace sérieuse» posée par le conflit en cours dans le pays.

Par Halim N.

Ces résultats représentent une hausse de 20% par rapport au mois de février, et sont «un retour bienvenu à un niveau habituel de revenus mensuels», s'est félicité le président de la Compagnie nationale du pétrole (NOC), Mustafa Sanalla, dans un communiqué.

Selon lui, cette amélioration s'explique principalement par la réouverture le 4 mars du champ pétrolier d'al-Charara, un des plus importants de Libye, après trois mois de blocage par un groupe armé.

Ce champ pétrolier situé dans la région d'Oubari (environ 900 km au sud de Tripoli) produit 315 000 barils par jour, sur une production globale libyenne de plus d'un million de b/j, selon la compagnie.

«Cependant, le déclenchement récent d'hostilités constitue une menace sérieuse sur nos opérations, notre production et sur l'économie nationale», s'inquiète Mustafa Sanalla.

Les troupes de l'Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Khalifa Haftar sont lancées depuis le 4 avril dans une offensive militaire contre la capitale Tripoli, siège du gouvernement d'union nationale (GNA) dirigé par Fayez al-Sarraj et reconnu par la communauté internationale.

«La compagnie est très préoccupée par la menace sur les infrastructures nationales d'énergie et les tentatives d'utiliser les installations et les équipements de la NOC à des fins militaires», ajoute le communiqué, appelant à une «cessation immédiate des hostilités».

La NOC condamne notamment «la militarisation» de ses infrastructures, évoquant «plusieurs incidents», notamment à Sidra et Ras Lanuf, dans l'est du pays, où les terminaux maritimes et une piste aérienne ont été utilisés par des forces combattantes.

Rappelant «son indépendance et sa neutralité», la NOC «doit être protégée de toute forme de conflit», affirme-t-elle.

Élections municipales reportées dans trois localités

Trois municipalités de l'ouest de la Libye ont reporté sine die les élections municipales prévues samedi en raison de la situation sécuritaire et des «divisions politiques» dans le pays, ont annoncé à la presse des responsables politiques locaux.

Un seul des quatre scrutins municipaux prévus samedi s'est tenu à Sebha (sud), mais plu-

sieurs bureaux de vote sont restés fermés. A Sabratha, Sormane et al-Haraba, dans l'ouest du pays, les élections n'ont pas eu lieu.

«Nous avons été informés que les mesures de sécurité nécessaires pour le déroulement des élections ont empêché l'ouverture des bureaux de vote dans la ville (Sabratha, ndlr) et leur report sine die», a déclaré Mohamad al-Dabbachi, chef de la commission des élections de Sabratha, située à 70 km à l'ouest de Tripoli.

«La conjoncture actuelle dans le pays a un impact important sur la capacité de la ville à élire un conseil municipal», a-t-il ajouté, évoquant également des «divisions politiques» sur la tenue des élections.

Les troupes de l'Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'est du pays, ont lancé le 4 avril une offensive contre la capitale Tripoli, siège du Gouvernement d'union nationale (GNA), dirigé par Fayez al-Sarraj et reconnu par la communauté internationale.

De son côté, le maire de Sebha, Hamed al-Khayali, a indiqué que dans sa ville «plusieurs bureaux de vote ont ouvert alors que d'autres sont restés fermés, illustrant les vives divisions sur la date de leur tenue».

«Organiser des élections dans un tel contexte de divisions pourrait jeter le doute sur les résultats», a-t-il ajouté.

M. Khayali a précisé que le gouvernement parallèle, issu du Parlement siégeant dans l'est du pays, a demandé que ces élections n'aient pas lieu pour des raisons de sécurité mais également pour des raisons administratives.

Ce gouvernement parallèle, qui a pris le contrôle administratif de la ville depuis l'arrivée des



forces de l'ANL en janvier 2019, conteste l'autorité de la commission électorale municipale basée à Tripoli.

L'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a «salué du fond du cœur» la tenue des élections à Sebha «malgré ces jours douloureux», dans un tweet en arabe.

Selon la loi libyenne, le mandat d'un conseil municipal est de quatre ans, non renouvelables, ce qui signifie que les 125 conseils municipaux élus en 2014 ont largement dépassé leur mandat.

Leur renouvellement a débuté le 20 avril, avec de premiers scrutins locaux.

Un cargo iranien arraisonné au large de la Libye

Un cargo iranien sous sanctions américaines a été arraisonné au large de la Libye, pour un contrôle de sa cargaison, a annoncé samedi le ministère de

l'Intérieur du Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale.

Le navire Shahr E. Kord (...) battant pavillon iranien, mouillait au large de Misrata (nord-ouest), le principal port commercial du pays, affirme le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

«Il est inscrit sur la liste des sanctions des Etats-Unis et de l'Union européenne», a-t-il ajouté. Selon le site de l'agence fédérale OFAC au département du Trésor américain, en charge des sanctions financières, ce cargo est placé sur une liste noire depuis le 5 novembre 2018.

Après s'être retirés en mai 2018 de l'accord international visant à empêcher Téhéran de se doter de la bombe atomique, les Etats-Unis avaient rétabli en novembre de dures sanctions économiques contre l'Iran.

Le bateau, qui transporte 144 conteneurs, a été conduit au port de Misrata afin de «vérifier la car-

gaison pour s'assurer de sa conformité aux documents», a indiqué le ministère, sans donner plus de précisions.

Selon le site marinetraffic.com, ce cargo a quitté le port de Burgas, en Bulgarie, le 20 avril à destination de Misrata.

Le 23 avril, le général Ahmad Al-Mesmari, porte-parole de l'«Armée nationale libyenne» (ANL) du maréchal Khalifa Haftar qui a lancé une offensive sur la capitale Tripoli, avait évoqué la présence d'un navire iranien au large de Misrata.

Il avait alors laissé entendre qu'il transportait illégalement des armes et des munitions destinées à Misrata, ville tenue par des forces opposées à l'ANL.

Le maréchal Khalifa Haftar a lancé le 4 avril une offensive sur Tripoli, siège du GNA. Après une progression rapide, ses troupes piétinent depuis trois semaines au sud de la capitale.

H. N./APS

Minurso

Le Conseil de sécurité reporte le vote de la résolution à mardi

Le Conseil de sécurité a repoussé jusqu'à mardi le vote de la résolution prorogeant le mandat de la Minurso pour pouvoir examiner les réserves formulées par quelques membres sur le texte présenté par les Etats-Unis.

L'adoption de cette résolution qui reconduit le mandat de la mission pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental de six mois était initialement prévue pour aujourd'hui.

Quelques membres du Conseil de sécurité estiment que la première mouture du projet a été rédigée dans un style qui prête à confusion, rendant le texte déséquilibré, indique à l'APS une source proche du dossier.

Les amendements proposés par ces membres font actuellement l'objet d'examen

par la délégation américaine qui souhaite parvenir à une adoption par consensus de la résolution, précise-t-elle.

Le projet de résolution ne tient pas compte de plusieurs observations contenues dans le rapport du secrétaire général en particulier celles se référant aux droits de l'homme et aux violations majeures du cessez-le-feu par le Maroc.

A l'opposé du rapport du secrétaire général, le texte ne cite pas nommément le Maroc comme étant la partie ayant commis ces violations et imposé des restrictions à la liberté de mouvement de la Minurso et de l'émissaire Horst Kohler.

Sans nommer le Maroc, le projet de résolution a exprimé sa préoccupation face aux violations des accords de cessez-le-feu, appelant les parties au conflit à mettre en

œuvre leurs engagements envers l'envoyé personnel et à s'abstenir de toute action susceptible de compromettre les négociations facilitées par l'ONU.

Mercredi, le président sahraoui, Brahim Ghali, a appelé le Conseil de sécurité à condamner avec la plus grande fermeté «les actions déstabilisatrices» du Maroc.

«A la veille des consultations du Conseil de sécurité sur le renouvellement du mandat de la Minurso, il est de mon devoir d'attirer votre attention sur l'escalade des violations du cessez-le-feu par le Maroc et le besoin urgent pour le Conseil de sécurité d'agir rapidement pour condamner de tels actes», écrit le SG du Front Polisario dans une lettre transmise au président du Conseil de sécurité, Christoph Heusgen.

R. M.



Attentats au Sri Lanka

L'archevêque de Colombo dénonce une «insulte à l'humanité»

■ Le chef de file des catholiques du Sri Lanka a condamné hier comme une «insulte à l'humanité» les attentats sanglants menés à Pâques contre des églises et des hôtels de luxe alors que les tensions restaient vives dans l'île endeuillée une semaine après le carnage.

L'archevêque de Colombo, Mgr Malcolm Ranjith, a célébré une messe privée diffusée en direct à la télévision après l'annulation de tous les offices publics de peur d'une répétition des attaques coordonnées qui ont coûté la vie à 253 personnes la semaine dernière. Une veillée a néanmoins été organisée sous haute surveillance devant l'église Saint-Antoine, dans la capitale, à 8h45, l'heure à laquelle l'édifice avait été attaqué le dimanche précédent. Les kamikazes se sont fait exploser dans trois hôtels de luxe de Colombo et trois églises bondées au moment de la messe de Pâques, celle de Sainte-Antoine et deux autres situées dans les localités de Negombo et Batticaloa. Le prélat a dit la messe dans une chapelle à son domicile en présence du président Maithripala Sirisena et du

Premier ministre Ranil Wickremesinghe, appelant à la paix et à l'unité dans cette nation multiethnique d'Asie du Sud. «Ce qui s'est passé dimanche dernier est une immense tragédie, une insulte à l'humanité», a dit l'archevêque. Il a demandé aux fidèles à faire preuve de bonté les uns envers les autres en signe de respect pour toutes les victimes de ces attentats qui ont également fait près de 500 blessés. «Aujourd'hui, durant la messe, nous prêtons attention à la tragédie survenue dimanche dernier et nous essayons de comprendre. Nous prions pour que ceux qui ont perdu la vie ce jour-là vivent une vie éternelle à travers le Seigneur et pour que les blessés guérissent bientôt». «De la même manière, nous prions pour que règne la paix et la co-existence, la compréhension mutuelle sans divisions», a-t-il ajouté. Les autorités ont imputé



la responsabilité du massacre à un groupe islamiste local affilié à l'organisation jihadiste Etat islamique, laquelle a revendiqué le bain de sang. L'armée sri-lankaise traquait toujours des jihadistes soupçonnés d'être impliqués et d'importantes mesures de sécurité sont en vigueur. A Saint-Antoine, les dizaines de personnes présentes devant l'édifice visé par les attaques ont cessé de chanter des hymnes à 8h45 précises tandis que les cloches tintaient. Les aiguilles de l'horloge de l'église restent bloquées sur l'heure fatidique. «Je viens tous les dimanches dans cette église, on dirait ma deuxième maison», explique Dharshika Fernando, 19 ans, retenant ses larmes. «C'est comme si on avait fait exploser ma propre maison». Des dizaines de soldats étaient

déployés dans les rues, devant les mosquées et les églises pour marquer la semaine écoulée depuis la tragédie. Les forces de sécurité ont également procédé à de nouvelles arrestations au lendemain de la mort d'au moins 15 personnes dans une opération contre une cache jihadiste présumée. Deux suspects majeurs, Mohamed Saadik Abdul Haq et Mohamed Saahid Abdul Haq, ont été arrêtés samedi dans la région centrale de Nawalapitiya, a annoncé la police. Ils figuraient sur une liste de six suspects «les plus recherchés» publiée par les autorités jeudi. Ces interpellations portent à plus de 100 le nombre d'arrestations. Le président Sirisena avait déclaré vendredi qu'environ 140 partisans de l'EI étaient toujours recherchés à travers le

pays. «Nous allons les éradiquer tous très bientôt», avait-il dit. Lors du raid mené par la police samedi, trois femmes et six enfants ont été tués par trois kamikazes qui se sont fait exploser après des échanges de tirs avec les forces de sécurité. Trois autres jihadistes ont été abattus par les forces de sécurité tandis qu'un civil a également péri dans la fusillade. Cette opération s'est déroulée près de Kalmunai, ville de la côte est majoritairement peuplée de musulmans et située dans la province d'origine de l'islamiste Zahran Hashim, soupçonné d'avoir organisé les attaques de Pâques. Le groupe EI a affirmé que les trois kamikazes de Kalmunai faisaient également partie de ses rangs par la voix de son agence de propagande Amaq. La veuve de Hashim et leur fille de 4 ans ont été blessées dans ce raid et sont soignées dans un hôpital, a annoncé la police à l'AFP. Des tests ADN tentent de déterminer si le père d'Hashim était parmi ceux qui ont été tués. Les tensions restent vives dans cette ancienne colonie britannique du sous-continent indien, peuplée de 21 millions d'habitants majoritairement bouddhistes. Le président Sirisena a interdit le National Thowheeth Jama'ath (NTJ). Le mouvement islamiste local accusé d'avoir perpétré les tueries, ainsi qu'un groupe satellite, le Jamathe Millathu Ibraheem (JMI). Rosa C.



Impuissance

Commémorations

Par Fouzia Mahmoudi

Le président turc n'avait pas attendu que le Parlement européen ait officiellement demandé le gel des négociations d'adhésion de la Turquie en raison des accords concernant la crise migratoire européenne et les mesures de répression jugées «disproportionnées» prises par Ankara à la suite de la tentative de coup d'État dont a affirmé avoir été la cible Recep Tayyip Erdogan de 2016, pour avoir des relations diplomatiques exécrables avec les différents chefs d'États européens. Et cette semaine le président turc a eu de nouveaux mots avec le président français, avec lequel il avait déjà eu quelques frictions. En cause : la commémoration en France du génocide arménien qui est imputé à la Turquie. En effet, pour la première fois cette année, la France a organisé une journée de commémoration du génocide arménien le 24 avril. Samedi 27 avril, le président turc s'en est pris à Emmanuel Macron, critiquant vertement sa décision d'instaurer cette journée de commémoration. Ankara rejette la dénomination de «génocide arménien». «Adresser un message aux 700 000 Arméniens qui vivent en France ne te sauvera pas, M. Macron», a déclaré Erdogan dans un discours devant des responsables de son parti à Kizilcahamam, au nord d'Ankara. «Apprends d'abord à être honnête en politique, si tu ne l'es pas, tu ne pourras pas gagner», a-t-il poursuivi, assurant l'avoir déjà dit directement au président français «de nombreuses fois». Le génocide arménien est reconnu par une trentaine de pays et la communauté des historiens. Selon les estimations, entre 1,2 million et 1,5 million d'Arméniens ont été tués pendant la Première Guerre mondiale par les troupes de l'Empire ottoman, alors allié à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. Mais la Turquie refuse l'utilisation du terme «génocide», évoquant des massacres réciproques sur fond de guerre civile et de famine ayant fait des centaines de milliers de morts dans les deux camps. Selon Erdogan, si la Turquie avait fait ce qui lui est reproché, «on ne pourrait pas parler de millions d'Arméniens qui vivent dans une large zone, de l'Europe à l'Amérique, de l'Afrique du Nord au Caucase». En février, le président turc avait déjà qualifié son homologue français de «novice» en politique et reproché à la France d'avoir elle-même commis un «génocide» en Algérie pendant la période coloniale et d'avoir également pris part au génocide au Rwanda. Au cours des commémorations mercredi à Paris, le Premier ministre français Édouard Philippe a déclaré que la France entendait contribuer à la reconnaissance du génocide arménien en tant que crime contre l'humanité et ne se laisserait «impressionner par aucun mensonge». Les autorités françaises ne semblent ainsi pas émuées par les énièmes dépassemements du président turc qui, à force de gesticuler dans tous les sens, fini par perdre toute crédibilité et à ne plus être pris sérieusement par ses homologues et alliés. F. M.

Un mort, trois blessés

Une synagogue californienne attaquée

Un homme de 19 ans se revendiquant comme antisémite et islamophobe a tué une femme et fait trois blessés, dont un rabbin, en attaquant à l'arme automatique une synagogue près de San Diego (sud de la Californie), crime aussitôt dénoncé par Donald Trump comme «motivé par la haine». L'attaque samedi, au dernier jour des festivités de la Pâque juive, a visé la communauté juive de Poway, une ville d'environ 50 000 habitants. Elle intervient six mois exactement après celle qui avait coûté la vie à onze personnes le 27 octobre dans la synagogue de Pittsburgh en Pennsylvanie (est). Une femme de 60 ans a succombé à ses blessures, tandis que les blessés sont le rabbin, blessé aux deux index, une mineure et un homme d'une trentaine d'années, a indiqué le shérif du comté de San Diego, Bill Gore, au cours d'une conférence de presse. Leurs jours ne sont pas en danger. Deux Israéliens – une petite fille de 8 ans et son oncle – ont été blessés dans l'attaque, a précisé de son côté un porte-parole du ministère israélien des Affaires

étrangères, ajoutant qu'ils étaient en «bonne» condition. La police locale a annoncé que le tireur présumé, un jeune homme de 19 ans habitant San Diego, avait été arrêté. Il s'appelle John T. Earnest, et n'était pas connu des services de police. D'après les médias locaux, il avait annoncé publiquement sur internet son intention de tuer des juifs. «Nous avons des copies de ses publications sur les réseaux sociaux et de sa lettre ouverte, et nous les examinerons pour déterminer leur authenticité et savoir ce que cela apporte à l'enquête», a précisé le shérif. Le texte présenté par les médias comme sur celui du tueur, lu par l'AFP, revendique comme inspiration celui écrit par Brenton Tarrant, un Australien suprémaciste blanc qui a tué 50 personnes dans l'attaque de mosquées le 15 mars à Christchurch (Nouvelle-Zélande). Par ailleurs, il revendique un incendie volontaire contre une mosquée de Californie une semaine après les attaques de Christchurch. Le shérif a précisé que le jeune homme était entré dans la synagogue Chabad peu après

11h20, à une heure où une centaine de fidèles y étaient rassemblés. Il a ouvert le feu avec une arme qui apparemment s'est enrayée, ce qui explique le faible nombre de victimes. Il s'agissait d'un fusil d'assaut AR-15, utilisé dans de nombreuses fusillades aux Etats-Unis ces dernières années. «J'étais devant la maison, je m'apprêtais à faire du jardinage, et j'ai entendu six ou sept détonations», a raconté à la télévision locale NBC7 Christopher Folts, qui habite à proximité de la synagogue. Il y a eu une pause, une voix d'homme qui criait et six ou sept autres détonations. Le tireur s'est enfui en voiture à l'arrivée de la police, mais a ensuite été rattrapé, interpellé et conduit au commissariat de San Diego, a ajouté M. Gore. Un garde-frontière qui n'était pas en service mais se trouvait sur place, a tiré sur le suspect au moment où il s'enfuyait et il a atteint sa voiture. L'homme a été arrêté par un policier de San Diego alerté par radio et qui s'est précipité sur les lieux, a précisé le chef de la police de San Diego, David Nisleit.

Prix de la Fondation Ahmed et Rabah Asselah

Le plasticien Noredidine Benazzouz lauréat

■ Le Prix annuel du concours national d'arts plastiques de la Fondation Ahmed et Rabah Asselah a été attribué, samedi à Alger, au plasticien Noredidine Benazzouz, lors du vernissage d'une exposition rassemblant toutes les œuvres en lice.

Par Adéla S.

Le premier prix Ahmed Asselah a été attribué à Noredidine Benazzouz pour une toile atypique d'art contemporain, un collage de toiles et tissus et cuir de récupération, évoquant, avec beaucoup de reliefs et de symboles, la réalité des sociétés de consommation. Ce prix d'une valeur de 100 000 DA est revenu à l'artiste pour une œuvre de récupération, un collage de sacs de toile, de cordes et de morceaux de cuir récupérés sur des emballages de denrées alimentaires, qui sort l'art de ces propres conventions classiques même dans le choix de la palette de couleurs. Une toile qui montre que «tout peut se transformer en œuvre d'art en rupture avec les notions classiques du beau», estime le jury. Le jury de ce concours national d'arts plastiques, présidé par Mustapha



Bouamama, ancien directeur de l'Ecole supérieure des beaux-arts et vice-président de la fondation, a attribué le second prix «Rabah Asselah», doté de 50 000DA, à Rahmani Said pour une œuvre sans titre reflétant la nonchalance d'un quotidien paisible. Les 41 œuvres en lice lors de ce concours, oscillant principale-

ment entre l'art figuratif et l'art contemporain, ont été exposées samedi au siège de la fondation.

Entre autres artistes exposés, Tayeb Benabbes Bakhti a proposé une toile abstraite célébrant le mouvement alors que Mohamed Smara a participé au concours avec un retour aux symboles berbères avec une grande

influence du désert dans le choix des couleurs et de la tapisserie traditionnelle dans les ornements. Toufik Lebsir a quant à lui séduit le jury et les visiteurs avec une reproduction d'un ksar du Sud dans une démarche figurative modernisée de recherche des lieux perdus, avec une grande maîtrise de la technique et de la

perspective, alors que Talbi Moulay Abdallah proposait une œuvre à la croisée des chemins entre l'artisanat et l'art reproduisant en miniature une bibliothèque de manuscrits. L'exposition se poursuit jusqu'au 8 juin au siège de la Fondation Ahmed et Rabah Asselah.

A. S./APS

Alger

La chanteuse espagnole Maria Sabater présente le concert «Mas Que Boleros»

«Mas Que Boleros», un concert de musique à textes espagnols, animé samedi soir à Alger par Maria Sabater, soutenue par Pepe Bornay à la guitare et Juan Francisco Cayuelas à la flûte, devant un public relativement nombreux.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), le spectacle, organisé dans le cadre de la première semaine de la langue espagnole en Algérie (23-28 avril) a embarqué l'assistance, près de 80 mn durant, dans une randonnée onirique, à travers une vingtaine de pièces entre anciennes et nouvelles, aux cadences ternaires du Boléro.

D'entrée déjà, Juan Francisco Cayuelas a donné le ton de la soirée, interprétant à la flûte, un petit extrait de «Concierto de Aranjuez», créé en 1939 par le compositeur espagnol Joaquín Rodrigo, avant d'accueillir Maria Sabater et son guitariste Pepe Bornay qui ont mené dans une parfaite complicité l'ensemble de la soirée.

Dans des atmosphères solennelles, le public a pu apprécier les pièces «Besame mucho», «Gracias a la vida», «Pequeñas cosas», «Historia de un amor», «Vida loca», «Como la cigara», «La mentira», «Volver» et «Conción de las simples cosas», en plus d'autres chansons exprimant «le désir inachevé ou la mélancolie».

Maria Sabater, s'adressant au public en espagnol, présentait chacune des pièces aux conte-

nus différents, plaidant entre autres pour l'amour, la vie, la mère, le voyage, la femme, le pays ou encore la liberté, pour inviter ensuite les spectateurs à chanter avec elle ou battre la mesure en tapant des mains, dans une ambiance conviviale.

Les mélodies au ton apaisé sur les cadences lentes de la bossa nova et du tcha tcha tcha, ont mis en valeur la voix présente et étoffée de la cantatrice soprano, qui, se mêlant à la maîtrise et la virtuosité technique de son guitariste, a permis au public d'assister à une prestation de haute facture, dans un voyage empreint de nostalgie et de souvenirs.

A la guitare également, Maria Sabater a entonné les chansons, «Teresa», «Gracias madre» et «La Gitana», avant le retour de Pepe Bornay qui a repris son instru-

ment pour accompagner la chanteuse dans «Piensa en mí», «Sabor, sabor», «Mediterraneo», «Guantanamera» et «Me importas tú», rendus par le duo, après avoir été rappelé par les applaudissements de l'assistance.

Genre musical d'origine cubaine, le boléro est apparu au XIX^e siècle dans la Province d'Orientes (Cuba), puis au Mexique, avant de se répandre dans toute l'Amérique latine et s'enrichir des influences de la variété américaine.

Les pièces «Troublant Boléro», composée en 1937 par le grand guitariste Django Reinhardt, «Besame mucho», créée en 1941 par le pianiste mexicain Consuelo Velasquez et «Historia de un amor», écrite en 1955 par l'auteur panaméen Carlos Eleta Almarin, comptent parmi les plus célèbres boléros

au monde. Selon le programme de la première semaine de la langue espagnole en Algérie, des visites guidées sur les traces du célèbre romancier, poète et dramaturge espagnol Miguel de Cervantès, qui a séjourné à Alger entre 1575 et 1580, ont été organisées, ainsi que des conférences à l'institut Cervantès, aux thèmes différents, notamment autour de l'espagnol, comme langue globale pour des «objets globaux».

Cet événement est organisé par l'ambassade d'Espagne et les ambassades latino-américaines accréditées en Algérie, d'Argentine, du Chili, la Colombie, le Mexique, le Pérou et le Venezuela ainsi que l'Institut Cervantès d'Alger, se fixant pour objectif de «faire connaître le potentiel de la langue espagnole dans les domaines de la coopé-

ration et du développement, des affaires et de la culture».

L'espagnol est la langue officielle de 21 pays et de nombreuses organisations internationales.

Parlé par plus de 577 millions de personnes dans le monde, l'espagnol est ainsi la «deuxième langue native utilisée» et la «troisième langue étrangère la plus étudiée», enregistrant depuis 1996 une progression constante dans la production scientifique mondiale. Le concert «Mas Que Boleros» de Maria Sabater et Pepe Bornay a été organisé par l'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec le ministère de la Culture et «Casa Mediterraneo», institution espagnole visant à favoriser les relations entre les pays du bassin méditerranéen.

Racim C.

Premier tour de manivelle

Documentaire sur la culture et le patrimoine du vieux Kasr de Ouargla

Le premier tour de manivelle d'un film documentaire sur la culture et le patrimoine du vieux Kasr de Ouargla vient d'être lancé à l'initiative de nombreuses associations concernées par le patrimoine et la préservation du legs ancestral populaire de la région, a-t-on appris samedi des organisateurs de cette œuvre artistique.

Première expérience du genre en matière de production de documentaires traitant des pans du patrimoine matériel et immatériel, ce court-métrage intitulé «Arak D'Arak» (ton fils est ton fils), en variante amazighe ouarglie, tend à mettre en valeur les us et traditions de la population de ce site séculaire, un des

plus beaux vieux ksour érigés avant 600 ans, et de certains pans socioculturels menacés de disparition, a expliqué le président de l'association «Culture et réforme» du vieux Kasr. La vie quotidienne de la population du vieux Kasr, les activités socioculturelles et sportives, les fêtes nuptiales, la solidarité et l'entraide, le système collégial dans le traitement et le dénouement des conflits sociaux, feront également objet de cette production, a fait savoir Hocine Boughaba.

Retenu au titre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), ce film vise également à mettre au jour le legs séculaire pour éveiller la conscience des jeunes géné-

rations sur la nécessaire sauvegarde et préservation de leur héritage. Cette production, dont la première prise des scènes a été effectuée à l'intérieur du vieux site, précisément la zaouïa de Sid Abdelkader Djilani, quartier Béni-Brahim. Le vieux Kasr de Ouargla, classé patrimoine national et un des sites ayant jalonné l'histoire de la région, fait partie d'une chaîne de ksour disséminés à travers le Grand Sud du pays, à l'instar de ceux de Tamentit dans le Touat (Adrar) et Béni-Abbes (Béchar), ayant préservé leurs cachets architecturaux authentiques en dépit de multiples aléas et facteurs de dégradation.

R. C.



MC Oran Démission imminente de Cavalli

L'ENTRAINEUR du MC Oran, Jean-Michel Cavalli, serait sur le point de rendre le tablier après avoir constaté qu'il était devenu indésirable au sein du club de Ligue 1 de football. Des supporters du MCO, qui lutte pour son maintien parmi l'élite, sont allés jusqu'à demander aux joueurs de refuser de travailler sous la houlette du coach français, à l'occasion de la reprise des entraînements samedi, a-t-on appris du club. Face à ce comportement, Cavalli aurait décidé de jeter l'éponge, indique-t-on de même source, ajoutant qu'il devrait rencontrer le président Ahmed Belhadj dans les pro-

chaines heures pour lui signifier sa décision. Récemment, et après la défaite des Hamraoua à Tizi Ouzou pour le compte de la 26^e journée, le président Belhadj avait déclaré qu'il n'était pas opportun de changer d'entraîneur avant quelques journées de la fin du championnat. Cavalli avait succédé à Omar Belatoui peu après le début de la phase retour, mais sous sa coupe le club phare de la capitale de l'Ouest n'a remporté qu'un seul match en championnat et s'est fait éliminer aussi en quarts de finale de la Coupe d'Algérie sur son terrain.

Championnats d'Afrique 2019 de judo (Epreuves individuelles)

L'EN décroche la première place avec 13 médailles

LA SÉLECTION algérienne (messieurs/dames) de judo a décroché la première place aux épreuves individuelles des Championnats d'Afrique «seniors» actuellement en cours à Cape Town (Afrique du Sud) avec un total de treize médailles (4 or, 4 argent, 5 bronze), devant la Tunisie (4 or, 1 argent, 3 bronze) et l'Égypte (3 or, 3 argent et 4 bronze). Les breloques en métal précieux ont été décrochées par Amina Belkadi (-63 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg), Fethi Nourine (-73 kg) et Lyès Bouyacoub (-100 kg), dont la moisson a été bonifiée par les médailles en argent de Hadjer Mecerem (-48 kg), Souad Bellakehal (-70 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg) et Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg), au moment où cinq de leurs compatriotes se sont contentés du bronze. Il s'agit de Meriem Moussa (-52 kg), Yamina Halata (-57 kg), Sonia Asselah (+78 kg), Salim Rabahi (-60 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg), alors que trois des quatre autres judokas algériens engagés dans cette compétition s'étaient contentés

de la 5^e place, à savoir Waïl Ezzine (-66 kg), Youcef Mokhtar Zellat (-81 kg) et Imène Rebiai (-57 kg). Le seul judoka algérien à être sorti bredouille dans ces Championnats d'Afrique est Houd Zourani, car ayant été éliminé dès la phase de poules, chez les moins de 66 kg. La compétition s'est poursuivie hier avec le déroulement des épreuves par équipes. L'Algérie a engagé un total de 17 judokas dans cette compétition : neuf messieurs, sous la direction du coach Amar Benyakhlef, et huit dames, sous la conduite de l'entraîneur Omar Rabahi. Elle a fait le déplacement à Cape Town avec l'objectif de décrocher un maximum de médailles, tout en essayant de glaner le plus grand nombre de points possible en vue des prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo (Japon). Au total, 186 judokas dont 72 dames représentant 29 pays sont présents au rendez-vous continental. L'Algérie est la mieux représentée, devant l'Afrique du Sud (pays hôte) qui a engagé 16 judokas.



L'AS Sûreté Nationale (Dames) a réussi le doublé Coupe-Championnat après avoir remporté la Coupe d'Algérie face au FC Constantine, une semaine après avoir remporté son premier titre de championne d'Algérie.

L'équipe de la Police est en train de s'affir-

Coupe d'Algérie Femmes Doublé pour la Sûreté nationale

mer comme une valeur sûre du football féminin algérien depuis quatre ans en remportant sa troisième Coupe d'Algérie. C'est pourtant le FC Constantine qui a ouvert le score par Merrouche sur penalty en première période à la 22^e minute avant que l'ASSN n'égalise en deuxième période sur coup-franc par Ouaddah (58') et ne marque le but de la victoire de nouveau sur un coup-franc direct signé Houheche Mounia deux minutes plus tard. C'est donc le troisième coupe remportée par l'AS Sûreté Nationale depuis 2015 qui reste encore loin au palmarès de l'ASE Alger-Centre avec 10 titres et l'Afak Relizane qui en compte 6.

L'ES Ouargla sacré en U17

La formation de l'ES Ouargla (garçons) s'est adjugée l'édition 2019 de la Coupe d'Algérie de football de la catégorie des U17, en battant l'AC Paradou (1-0) en finale disputée samedi au Stade Brakni (Blida). «Cette victoire bien méritée pour notre club, fondé

Equipe nationale

Bensebaïni, Zeffane et Belaïli, le moral au plus haut

■ Rami Bensebaïni et Mehdi Zeffane ont pu réaliser un véritable exploit avec leur club français, le FC Rennes, en s'adjugeant la Coupe de France après avoir battu en finale le Paris SG, pourtant grand favori de cette finale.

Par Mahfoud M.

Les Rennais se sont imposés sur penaltys après que le match s'est soldé sur un score de parité (2/2). La rencontre a connu la titularisation du latéral gauche international algérien Rami Bensebaïni tandis que Mehdi Zeffane est resté sur le banc.

L'ancien joueur du Paradou a fait un très joli match, surtout en deuxième période, face à des joueurs comme Mbappé, Di Maria et autres. Bensebaïni et ses coéquipiers ont débuté la rencontre par la plus mauvaise des manières, après avoir été menés au score suite à des buts magnifiques de Dani Alves et Neymar, mais le but de Kimpembe contre son camp a remis Rennes dans de bonnes conditions, surtout en deuxième période où Mexer a permis aux Bretons d'égaliser. Après les prolongations, Rennes s'est imposé aux tirs au but. Bensebaïni a marqué son tir au but permettant à son équipe de garder ses chances intactes pour remporter le titre à la fin de la série de penaltys. Il est clair que ce titre remonte le moral de ces deux joueurs qui viendront avec une très grande détermination en EN



Bensebaïni heureux pour son premier titre en France

PH. D. R.

et feront tout pour réussir la prochaine CAN qui se déroulera en Égypte au mois de juin prochain. Pour sa part, l'ailier algérien du club tunisien de l'Espérance de Tunis a été décisif en inscrivant le seul but de la rencontre, samedi soir face aux Congolais du TP Mazembe en demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique, lui permettant de prendre option pour la qualifica-

tion en finale avant la manche retour qui aura lieu la semaine prochaine. Même si ce succès reste important pour Belaïli and co, la qualification n'est en tout cas pas acquise, étant donné que le TPM ne se laissera pas faire et fera tout pour l'emporter avec un écart de deux buts au moins pour arracher le billet qualificatif pour la finale.

M. M.

Ligue 1 (mise à jour/ 18^e journée)

Le PAC nouveau dauphin, la JSS se replace

Le Paradou AC, qui a dominé le NA Hussein Dey (2/1) dans le derby algérois, disputé samedi après-midi au stade Omar-Hamadi de Bologhine,

pour la mise à jour de la 24^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, a pris le fauteuil de dauphin et n'est plus qu'à un seul point du leader, l'USMA. Les atta-

quants Youssi Bouzok (35') et Zakaria Naïdji (76') ont offert ce précieux succès au Paradou, au moment où Dadi El Hocine Mouaki a réduit le score pour les Sang et Or à la 89'. De son côté, et malgré la défaite, le Nasria reste accroché à sa 6^e place, avec 35 points. Les Sang et Or continuent, donc, leur chute libre depuis l'élimination en Coupe de la CAF et en Coupe d'Algérie.

De son côté, la JS Saoura a dominé le CS Constantine (3-1) dans le match en retard, disputé samedi soir au stade du 20-Août-1955 de Béchar, pour la mise à jour de la 18^e journée de Ligue 1 Mobilis de football. Le milieu de terrain Ibrahim Farhi a signé un doublé aux 67' et 86', et c'est le rouquin Ziri-Hammam qui a porté l'estocade à la 90'+4, alors qu'entre-temps Dylan Ozan Bahamboula avait sauvé l'honneur pour les Sanafir (89'). Grâce à cette précieuse victoire, la JSS s'empare seule de la 6^e place au classement général, avec 37 points, au moment où le CSC reste scotché à la 8^e place, avec 33 unités au compteur mais avec deux matchs en moins.

M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tribunal de Tipasa

Ouverture du procès du sénateur Boudjouher

LE PROCÈS de Boudjouher Malik, membre du Conseil de la nation accusé de corruption, en compagnie de deux autres prévenus, a été ouvert, dimanche au tribunal de Tipasa, à la faveur de la 3^e audience publique (consacrée à cette affaire) présidée par la juge Radia Benghezal. Lors des deux audiences précédentes, le tribunal avait rejeté, par deux fois consécutives (les 14 et 21 avril), la demande de libération, émise par la défense, de l'accusé principal (Boudjouher), poursuivi pour les chefs d'inculpation de «corruption», et «abus de pouvoir et de fonction». Pour rappel, Boudjouher Malik (ex-sénateur du Rassemblement national démocratique (RND), se trouve depuis août dernier en détention provisoire, en compagnie de deux autres prévenus, après leur arrestation «en flagrant délit de corruption» ainsi que pour «abus de pouvoir et de fonction». Cette affaire, à l'origine d'une grande polémique politique et juridique, implique six individus, les trois prévenus arrêtés, la victime et trois témoins. Le sénateur Boudjouher a été arrêté par les services de la Police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tipasa, en flagrant délit de

réception d'un pot-de-vin de deux millions de DA, qu'il aurait reçu de la part d'un investisseur privé (secteur touristique) en vue d'une «intervention pour débloquent son dossier», au moment où la défense assure qu'il s'agit d'un «prêt de la part de l'investisseur contre un chèque en blanc». Le 16 août dernier, le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, avait décidé de radier «définitivement» des rangs du parti le membre du Conseil de la nation élu à Tipasa, Boudjouher Malik, en se référant, dans sa décision, aux dispositions des statuts du parti. L'arrestation de Boudjouher s'appuie sur les articles 111 du code pénal et 128 de la Constitution stipulant qu'en cas de «flagrant délit ou de crime flagrant, il peut être procédé à l'arrestation du député ou du membre du Conseil de la nation». Le bureau de l'Assemblée populaire nationale ou du Conseil de la nation, selon le cas, en est immédiatement informé. Il peut être demandé par le bureau saisi, la suspension des poursuites et la mise en liberté du député ou du membre du Conseil de la nation.

Malik N./APS

Dans plusieurs wilayas

9 présumés auteurs de différents crimes et délits interpellés

NEUF présumés auteurs de différents crimes et délits ont été interpellés ces derniers jours dans les wilayas d'Oran, Aïn-Témouchent, Aïn-Defla, Bordj-Bou-Argeridj et Sidi Bel-Abbès, a annoncé dimanche la Gendarmerie nationale. Un jeune de 22 ans a été interpellé en possession de 5,585 kg de kif traité par les gendarmes de la brigade de Bordj-Bou-Argeridj qui agissaient sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition. A Aïn-Témouchent, une personne âgée de 44 ans a été arrêtée, lors d'un point de contrôle dressé sur la route nationale reliant Aïn-Témouchent à Tlemcen, par des gendarmes qui ont saisi 4,3 kg de kif traité. Deux autres personnes âgées de 25 et 29 ont été arrêtées, à bord d'un véhicule, en possession de 19 comprimés de psychotropes, par les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention de

Beni-Saf, lors d'une patrouille à hauteur de la cité Beni Khaled. A Sidi Bel-Abbès, une personne âgée de 28 ans, qui voyageait à bord d'un autocar assurant la desserte Oran-Naama a été arrêtée en possession de 123 comprimés de psychotropes, lors d'un service de police de la route exécuté sur la route nationale reliant Sidi Bel-Abbès à Saïda. A Aïn-Defla, deux autres personnes, âgées de 25 et 35 ans ont été interpellées lors d'une patrouille, à bord d'un véhicule, en possession de 108 comprimés de psychotropes et la somme de 50 000 DA. Par ailleurs, deux personnes âgées de 25 ans, qui transportaient à bord d'un camion, 35 quintaux de déchets de cuivre ont été arrêtées lors d'une patrouille sur la route nationale reliant Oran à Sidi Bel-Abbès, dans la circonscription communale de Hassi-Mefsoukh.

Ghani Y.

Le pouvoir d'achat des Algériens



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Journée de protestation citoyenne

Plusieurs routes nationales coupées à Béjaïa

■ Plusieurs actions de protestation citoyennes ont été observées hier à Béjaïa. Elles ont été caractérisées par des rassemblements et plusieurs coupures de routes nationales aux quatre coins de la wilaya.

Par Hocine Cherfa

C'est le cas au niveau des RN 09, 24 et 43 reliant respectivement Béjaïa-Sétif, Béjaïa-Tizi-Ouzou et Béjaïa-Jijel. Au niveau de la commune de Draà El-Gaïd, des citoyens du village Adjiouène ont coupé la RN 09 à hauteur du tunnel de Kherrata pour exiger la distribution et l'attribution des logements sociaux construits et livrés depuis plusieurs années. Les souscripteurs ne comprennent pas pourquoi on ne veut pas les attribuer aux souscripteurs qui en souffrent et qui ne trouvent pas où se loger. «Les problèmes peuvent être réglés mais avec le dialogue en les invitant à la table et discuter des problèmes posés sans recourir aux actions radicales qui sont préjudiciables aux usagers de la route», selon le maire de la localité qui s'est exprimé hier sur la radio. Les 230 logements ont été achevés en 2013, soit depuis 5 années mais la liste des bénéficiaires n'a pas encore été finalisée et l'administration refuse d'étudier la liste proposée par le maire. Aussi, des citoyens de la commune de Toudja ont coupé la RN 24 pour dénoncer la mafia du foncier qui a imposé son diktat avec le squattage des parcelles de terrain sur le littoral Ouest de la wilaya de Béjaïa, ceci en dépit des opérations de démolition menées précédemment par l'APC. Les riverains ont dressé des barricades sur la RN 24 et accroché une banderole sur laquelle est écrit : «Halte au squattage du foncier, non à la mafia du foncier». Les manifestants dénoncent «la construction de promotion sans autorisation et interpellent les autorités à agir contre les squatteurs qui continuent de grignoter des terrains du Parc national de Gouraya et autres au vu et au su de tout le monde». Pour leur part, plusieurs associations sportives et clubs sportifs amateurs de la ville de Béjaïa ont observé hier un sit-in devant la wilaya à cause du

retard accusé dans le versement des subventions qui rentrent dans le cadre du BS 2019 en dépit de la signature depuis plusieurs mois des contrats programmes. Le retard dans le versement de ces subventions est incombé au trésor qui a «rejeté» des dossiers. Pour rappel, l'APC a consacré cette année quelque 25 milliards de centimes de subvention en faveur des clubs et associations sportifs de la commune. Il est utile de souligner que «90% des associations de la commune n'ont pas encore perçu leurs subventions». A l'est de la wilaya, les habitants du lieu-dit «Sahel» ont coupé la RN 43 à hauteur de l'intersection de Souk El-Tennine pour dénoncer le sous-développement qui touche leur hameau et dénoncer aussi leur marginalisation qui se caractérise par le manque d'assainissement, d'éclairage public et d'autres conditions de vie les plus élémentaires.

H. C.

El Tarf/Boutheldja

Trois morts et trois blessés dans un accident de la route

Trois personnes sont décédées et trois autres ont été grièvement blessées, dimanche, après avoir été heurtées par un véhicule touristique sur la RN 44 reliant El Kala (El Tarf) à Annaba, du côté de Boutheldja, a-t-on appris du chargé de la communication à la Protection civile. Selon le lieutenant Layachi Guesmi, l'accident

s'est produit aux environs de 11 heures du matin, à proximité de la polyclinique de cette commune, provoquant le décès sur le coup d'une première victime et de 2 autres dès leur admission à l'hôpital de la ville. Grièvement blessées, 3 autres personnes, dont une femme, ont été transférées au service des urgences pour recevoir les soins

nécessaires, a-t-on également ajouté, signalant que le véhicule a heurté violemment ces passants, pour une raison qui reste à déterminer. Les corps sans vie des 3 victimes ont été transférés à la morgue pour les besoins de l'autopsie, a-t-on soutenu de même source.

Ali S.